

# COUPE DE CHAMONIX



## COUPE REGIONALE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES 30 Novembre et 1 Décembre 2019

Nous avons le plaisir de vous inviter à la COUPE DE CHAMONIX qui se déroulera les  
30 Novembre et 1 Décembre 2019

Cette compétition fait partie des Coupes Régionales de la ligue Auvergne -Rhône-Alpes.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, le détail des conditions d'inscriptions.

En espérant vous accueillir dans notre patinoire,

Veuillez agréer nos salutations très sportives.

Le Comité du CPAC,

# COUPE DE CHAMONIX



## COUPE REGIONALE DE LA LIGUE AURA 30 Novembre et 1 Décembre 2019

### Contact

**Mme Irène RONCOLI**

90 Descente des Périades

74400 CHAMONIX

Tél : 04 50 53 20 06 - 06 30 80 83 45

Fax au club des sports : 04 50 53 61 63

### Contact Professeur

**Mme Catherine CHAMEL**

354 Route des Lacs - Les Praz

74400 CHAMONIX

Tél : 06 87 10 90 51

email : [patinage.chamonix@free.fr](mailto:patinage.chamonix@free.fr)

Email : **club patinage** : [chamonixpatinage@gmail.com](mailto:chamonixpatinage@gmail.com)

en copie à [patinage.chamonix@free.fr](mailto:patinage.chamonix@free.fr) et [club@chamonixsport.com](mailto:club@chamonixsport.com)

1. Se conformer strictement au règlement des Coupes Régionales visible sur le site internet de la ligue Auvergne Rhône-Alpes

<https://sites.google.com/site/liguedesalpespatinage/>

2. **Pré inscriptions par email avant le 14 octobre 2019 au plus tard.**

3. Le montant des inscriptions est fixé à 36 € par concurrent.

**Paiement par chèque** à l'ordre du « Club de Patinage Artistique de Chamonix » et joint aux inscriptions définitives qui seront retournées à :

**Mme Irène RONCOLI**

90, descente des périades

74 400 CHAMONIX

Tél : 04 50 53 20 06

Port : 06 30 80 83 45

ou

**Mme Catherine CHAMEL**

354 Route des Lacs - Les Praz

74 400 CHAMONIX

Port : 06 87 10 90 51

ou

## **Paiement par virement**

BP Auvergne Rhone Alpes.

*Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.*

*This statement is intended for your payees and/or payors when setting up direct debit, standing orders, transfers and payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.*

Titulaire du compte/ Account holder

**SECTION PATINAGE ARTISTIQUE ASS CLUB DES SPORTS CHAMONIX  
99 AVENUE DE LA PLAGE  
74400 CHAMONIX MONT BLANC**

IBAN (International Bank Account Number)

**FR76 1680 7000 7130 6975 8219 360**

BIC (Bank Identification Code)

**CCBFRPPGRE**

Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
<b>16807</b>	<b>00071</b>	<b>30697582193</b>	<b>60</b>	<b>BPAURA CHAMONIX</b>

## **LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS EST FIXÉE AU 28 octobre 2019**

Il est important de remplir correctement et complètement les fiches d'inscription. Les médailles à prendre en compte sont celles obtenues à la date d'inscription, l'âge est celui au 1er Juillet 2019.

4. Joindre également dans ce même courrier

- la liste des musiques utilisées par vos patineurs (titre, auteur) pour la déclaration SACEM.
- l'attestation du président du club certifiant que chacun de ses adhérents est régulièrement licencié auprès de la FFSG pour la saison en cours et qu'il possède le niveau de médailles requis pour sa catégorie de compétition.

5. [Les fiches techniques de chaque patineur devront nous parvenir au plus tard le 23/11/2019](#)

6. Les droits d'inscription restent acquis même en cas de forfait.

7. **Tous changements de catégories ne seront plus acceptés après le 28/10/2019**

8. Le club se réserve le droit de diviser ou regrouper les sous-catégories d'âge selon le nombre de participants. Si le nombre de participants est trop important, les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre de réception.

9. Le candidat s'engage à être présent 30mn avant le début des épreuves.

10. Le tirage au sort sera fait en mode aléatoire par ordinateur le lundi précédant la compétition.

11. Pour la régularité de l'épreuve chaque concurrent devra se munir :

- de son carnet de classement,
- de sa licence 19/20
- **d'un CD-R (uniquement)** marqué à son nom, son club et avec le seul enregistrement de sa musique

Si un participant n'est pas en mesure de fournir un de ces documents ou s'il n'est pas dans sa catégorie, il ne pourra participer à la compétition.

# TROPHEE VILLE DE CHAMONIX



## Attribution du Trophée

Un classement sera établi dans chaque catégorie pour les filles et les garçons.  
La catégorie 11 n'étant pas prise en compte pour l'attribution du Trophée.

- ✓ Le classement des clubs participants s'effectuera en additionnant les points obtenus dans chaque catégorie pour les filles et les garçons.
- ✓ Il sera attribué à chaque concurrent le nombre de points suivants :

<b>Classement</b>	<b>Points attribués</b>
1 <sup>er</sup>	x point + 3 points podium
2 <sup>ème</sup>	x - 1 point + 2 points podium
3 <sup>ème</sup>	x - 2 points + 1 point podium
Etc ...	Etc ...
- ✓ Sachant qu'*x* est égal au nombre de participants dans la catégorie.
- ✓ Les points podium ne seront attribués que pour les catégories comprenant au minimum 3 concurrents.
- ✓ Le club dont les concurrents auront totalisé le plus grand nombre de points se verra attribuer le Trophée de la VILLE DE CHAMONIX-MONT-BLANC.
- ✓ En cas d'égalité de points, le challenge sera attribué au Club ayant le plus petit nombre d'éléments inscrits à la coupe.

# COUPE DE CHAMONIX



## COUPE REGIONALE DE LA LIGUE AURA 30 Novembre et 1 Décembre 2019

Veillez trouver ci-joint la liste des patineurs de.....  
engagés pour la Coupe de Chamonix.

Ainsi qu'un chèque d'un montant de .....€.

Je soussigné(e).....Président(e)  
du Club.....

Certifie que tous les patineurs inscrits sont licenciés et que leur niveau de médaille correspond à celui mentionné sur la feuille d'inscription. Les licences et carnets de classements vous seront présentés le jour de la compétition.

Merci de bien vouloir accepter cette formule qui évite bien des photocopies.

Recevez, nos salutations sportives.